



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 293 - JUILLET 2025

www.dampierresbois.fr

A noter

Fermetures estivales

Nous vous prions de noter les changements d'horaires pour l'été :

- **le secrétariat de Mairie** sera fermé l'après-midi des mercredi 30 juillet, mercredi 6 août, jeudi 14 août, mardi 19 août et vendredi 29 août.

- **La Bibliothèque** sera fermée du 4 au 24 août.

L'école est finie

Avec la canicule qui s'est installée brutalement au mois de juin, les organismes ont été soumis à rude épreuve, surtout ceux des enfants ou des personnes âgées.

Durant les semaines qui arrivent, l'activité va se ralentir dans notre secteur. Profitons de cette période de vacances pour prendre une pause indispensable et un peu de repos bien mérité.

Avant de partir sous d'autres cieux pour les vacances,

n'oublions pas de jeter un coup d'œil et éventuellement un coup de cisaille aux végétaux qui empiètent sur le domaine public et gênent le passage des usagers ou des services publics. Il n'est jamais agréable d'être obligé d'envoyer des courriers ou de faire intervenir les gardes champêtres pour rappeler aux propriétaires les bonnes pratiques en matière d'entretien.

Bonnes vacances à tous !

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Trouver un médecin pour Dampierre !

Le Maire Marc Tirole a profité du passage dans le secteur de Jacques Groperrin, Sénateur du Doubs, pour le convier à un entretien en Mairie. Une invitation qui avait un but précis puisque le Sénat travaille actuellement sur l'épineux problème des déserts médicaux.

Et justement, le Maire de Dampierre multiplie actuellement les démarches et les sollicitations afin de trouver un médecin généraliste pour la commune de Dampierre. Depuis la disparition du Docteur Bernard Colin, à la fin du mois de janvier dernier, le village n'a plus de médecin... et les communes des alentours ne sont guère mieux loties.

Devant le Sénateur, très à l'écoute, Marc Tirole a expliqué la situation, fait valoir les atouts d'un village comme Dampierre-les-Bois, son cadre de vie mais aussi sa proximité des villes et des grands axes. Sera-ce suffisant ? En tout cas, à la fin du mois de mai dernier, la haute assemblée a voté à une très large majorité (190 voix pour 219 suffrages exprimés) un texte encadrant la liberté d'installation des médecins dans les zones déjà bien dotées. Les Sénateurs ont également intégré à leur texte une «solidarité territoriale obligatoire» en faveur des déserts médicaux, un dispositif défendu par le gouvernement. Cela revient à dire que de jeunes médecins «pourraient» être contraints à s'installer dans les secteurs où l'absence de généralistes se fait sentir.

Affaire à suivre donc, Jacques Groperrin a promis à Marc Tirole qu'il avait pris ses doléances en compte.



Le Sénateur Groperrin a pris note des doléances de Marc Tirole.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.

La sécurité au cœur des débats



Le public est venu écouter le lieutenant Grognu et les deux gardes champêtres de Pays de Montbéliard Agglomération.



La sécurité, c'est l'affaire de tous ! A l'heure où les citoyens français se plaignent de plus en plus des incivilités en tous genres, Marc Tirole a organisé une réunion publique en présence du lieutenant Sébastien Grognu, chef de la brigade de gendarmerie d'Etupes-Hérimoncourt, et de Thomas Boucher et Johann Barré, gardes champêtres de Pays de Montbéliard Agglomération. N'en déplaise aux esprits chagrins, Dampierre est un village paisible, bien plus en tout cas que la moyenne. Les chiffres donnés par le lieutenant Grognu sont éloquentes : depuis le début de l'année, les gendarmes ne sont intervenus à Dampierre que huit fois (dont un cambriolage). Sur une année pleine, pour les 14 communes (environ 23.600 habitants) rattachées à la brigade, ils recensent 1.700 interventions dont 1.200 crimes et délits. «Notre activité à Dampierre est modérée, a souligné le lieutenant, c'est l'une des communes qui nous pose le moins de problèmes de sécurité publique.» Sur la route, en revanche, pas de cadeau : au village, les gendarmes ont verbalisé à 78 reprises depuis janvier et 176 fois sur les douze derniers mois. L'objectif de cette réunion était aussi de réactiver le dispositif

de participation citoyenne. En résumé, il est fait appel au volontariat des habitants, les «référénts», chargés d'informer la gendarmerie de mouvements suspects qu'ils pourraient remarquer. «Veiller mais pas surveiller !» a précisé M. Grognu. Ce dispositif regroupant la préfecture, les services de gendarmerie et les communes permet d'agir en prévention. Il déclenche également les interventions rapides lorsque les référénts composent le 17 pour alerter les forces de l'ordre. Le lieutenant Grognu a par ailleurs donné quelques conseils pour protéger son domicile, notamment pendant les vacances, par exemple simuler une présence ou faire appel à l'opération «Tranquillité vacances». Les gardes champêtres sont ensuite intervenus pour rappeler leurs différentes missions, notamment la police et l'environnement. Depuis le mois de janvier, ils sont venus à Dampierre une vingtaine de fois à la demande du Maire, principalement pour des problèmes de divagation d'animaux, de dépôts d'immondices et d'incivilités. La réunion s'est terminée par le jeu des questions-réponses entre les forces de l'ordre et le public, qui rassemblait environ 80 Dampierrois.



Les enfants ont passé trois jours merveilleux au Barbois.

Trois jours au Barbois

Les 18 enfants de la classe de CP-CE1 d'Alicia Dupont ont effectué un séjour de trois jours au Barbois (Haut-Doubs). Rendue possible par une aide financière de la commune et de l'association des Culottes Courtes, cette sortie a permis aux enfants de connaître une belle expérience. Arrivés en bus à la ferme pédagogique, ils ont rejoint ensuite en tracteur le centre de loisirs. Les animations se sont ensuite enchaînées, visite du centre équestre, activité pansage et balade dans les bois et veillée jeux. Le deuxième jour a également été placé sous le signe des activités équestres, avec un pique-nique à midi, la soirée étant consacrée à une boum. Le dernier jour, balade contée dans les bois et cabanes ont été au programme avant de reprendre le bus pour le retour. Tous les enfants vont garder un merveilleux souvenir de ce séjour, ils ont eu en cadeau une carte postale du Barbois et un morceau de comté.

Les bons élèves de CM2



Cette année, 18 élèves de la classe de M. Laithier vont quitter l'école communale.

Comme chaque année, les élèves de CM2 admis en 6^{ème} à la rentrée ont été reçus par la Municipalité, en présence de leurs parents et des enseignants. Au nom de la commune, le Maire et les élus leur ont remis une calculatrice et une clé USB, deux outils qui leurs seront précieux pour le collège. Marc Tirole les a félicités, leur souhaitant pleine réussite pour la suite de leurs études.

Les élèves récompensés : **Jaoued Attaf, Tiago Bonnet, Noah Bury, Noah Chauvelot, Anna Crelier, Sofia Djoua, Lucas Gentilhomme, Zoé Haas, Jenna Messaoudi, Oscar Millot, Diego Morel, Ethan Nibas, Loumi Parrot, Timéo Planquette, Gabriel Racenet, Thibaud Tisserand, Ambre Vigier, Aylin Yildiz.**

Fête de la musique

La soirée de la Fête de la Musique, proposée le 20 juin par le Comité des Fêtes, a été une belle réussite. Au pied de la Salle des Fêtes, le talentueux groupe belfortain Afterwork a conquis le nombreux public, son concert étant complété par un petit récital de la fanfare dampierroise.



Le groupe Afterwork et la fanfare L'Espérance ont animé la soirée.

Le bilan des footballeurs



L'équipe dirigeante de Dampierre-Foot.

Dampierre-Foot a tenu son assemblée générale en juin pour faire le bilan de la saison écoulée et évoquer les objectifs de la saison prochaine pour laquelle seront engagées trois équipes seniors, une équipe U8, une équipe U15, une équipe U13 et une équipe vétérans. L'équipe d'encadrement restera en place.

La fête des voisins en musique



Mini-concert de la fanfare dans le secteur de la Carrière.

Les musiciens de la fanfare ont poursuivi leur tour des quartiers. Le 19 juin, ils étaient dans le secteur de la Carrière où Marc Tirole et son épouse en ont profité pour organiser une fête des voisins. Une belle soirée de convivialité.

Spectacle des Francas



Un duo de violoncellistes dans la cour de l'école.

Dans le cadre de la tournée des centres d'accueil, les Francas ont proposé un spectacle dans la cour de l'école. Marie-Cécile Jules et Frédéric Joly, du groupe Capharnaüm, duo de violoncellistes, ont emmené leurs auditeurs dans leur univers poétique.

Course solidaire

vendredi 29 août à 18h

rendez-vous place de la Salle des Fêtes



Course solidaire au profit de l'ARSLA qui lutte contre la maladie de Charcot. Deux circuits d'environ 2,8 km ou 3,8 km à parcourir en marchant ou en courant. Stand de restauration, urne disponible pour les dons.

En bref

Lutte contre les erreurs de tri



Depuis début juin, Pays de Montbéliard Agglomération a renforcé l'application des dispositions du règlement des collectes des ordures ménagères. Au vu des nombreuses incivilités constatées, mais aussi des erreurs de tri, des contrôles vont être effectués.

Les erreurs les plus fréquemment relevées sont, dans les bacs jaunes, la présence d'ordures ménagères, de verre, de plastique ou de déchets imbriqués les uns dans les autres. Il est également rappelé que les bacs jaunes ne doivent pas contenir de sacs (déchets en vrac uniquement).

Les bacs non conformes ne seront plus collectés et un avis cartonné orange sera accroché aux bacs concernés. Concernant les bacs gris, c'est un avis cartonné rouge qui sera accroché s'ils contiennent des déchets non admis (gravats, ferrailles, déchets verts, encombrants,...).

Les usagers ayant fait l'objet d'une présentation non conforme devront à nouveau trier leurs déchets. Ils pourront présenter leur(s) bac(s) à la levée suivante, avec l'avis préalablement déposé par les agents. Dans ce cas, les usagers paieront une levée supplémentaire.

Pour tous renseignements, contacter le 03.81.31.84.99 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Un trio d'infirmières



De gauche à droite Aurélie Chaffotte, Hélène Marchand et Anne Cassard

Installé depuis 2020 au centre du village, le cabinet d'infirmières se développe. Si l'une des deux fondatrices, Hélène Marchand, est toujours présente, Elisabeth Rognon, qui l'avait accompagnée dans ce projet, est en retraite depuis l'été 2023. Cette dernière avait été remplacée par Aurélie Akpinar qui, il y a quelques mois, est partie en congé maternité et a été remplacée temporairement par Anne Cassard, qui avait exercé un métier similaire en Suisse. Mme Akpinar, ou plutôt Mme Chaffotte puisqu'elle s'est mariée le 21 juin, est revenue en mai, mais Anne Cassard est restée pour intégrer définitivement l'équipe et former désormais un trio.

Rappelons que les infirmières dampierroises interviennent essentiellement à domicile, sept jours sur sept. Elles assurent également une permanence à leur cabinet le lundi et le jeudi de 8h à 9h (hors vacances) pour les prises de sang et les vaccins.

Cabinet infirmier, ancien bureau de Poste au 23 Grande-Rue à Dampierre-les-Bois. Téléphone : 03.81.90.26.57.

Un concert aux chandelles

Une cinquantaine de personnes ont assisté au concert aux chandelles proposé au Temple par Marc Togonal et David Demange. Ces deux musiciens, qui se connaissent depuis longtemps, sont aussi très complices, cela s'est ressenti durant leur prestation.

Ils avaient choisi de présenter leur concert dans une ambiance feutrée et originale, dans un décor simplement éclairé de bougies.

Le programme qu'ils ont proposé regroupait plusieurs types de musique, baroque et classique avec Arcangelo, Corelli et Paganini, romantique avec Jules Massenet, traditionnelle de Perse, Arménie, Macédoine et viennoise.



Ambiance intimiste pour le concert des deux musiciens.